

Marbaix, le 13 décembre 2023.

Monsieur le Président
Fédération du Nord pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique
7-9 chemin des croix – B.P. 50019
59 530 LE QUESNOY

Nos réf : PR/YB/VD/GD/LG/LM/23pne149

Objet : Compatibilité du PDPG 2024-2029 avec le PAGD du SAGE.

Pôle « Patrimoine naturel & Eau » : Guillaume DHUIEGE - responsable du pôle.

Suivi du dossier : Luc GIRARDOT – Coordinateur du SAGE SAMBRE - Courriel :
luc.girardot@parc-naturel-avesnois.com – Tél. : 03.27.77.51.62.

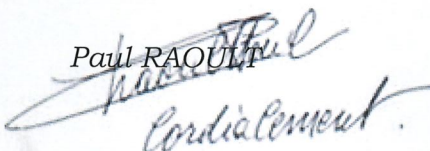
Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis, pour avis, le Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion de la ressource piscicole établi par la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour la période 2024-2029.

A l'issue de l'examen de ce dossier, je suis en mesure, en ma qualité de Président de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Sambre d'émettre sur ce dossier un **avis favorable**.
Le document demeure cohérent et compatible avec les objectifs, les enjeux et les dispositions du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Sambre.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Luc GIRARDOT, coordinateur du SAGE, qui demeure votre interlocuteur sur ce dossier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.


Paul RAOULT
Cordialement.

Président de la CLE du SAGE Sambre
Président du COFIL du PAPI Sambre
Président délégué du Parc naturel
régional de l'Avesnois